

Début du championnat: 12 Octobre 2015

CHAMPIONNAT FSGT VOLLEY BALL 2015/2016

Changements surlignés en jaune

REGLEMENT GENERAL

1 - Les compétitions F.S.G.T. se déroulent en appliquant les règles de jeu éditées par la F.F.V.B.

2 - Les joueurs devront posséder **IMPERATIVEMENT** la licence Omnisports F.S.G.T. lors de toutes les rencontres.

Afin d'éviter tout litige, les équipes sont priées de bien vouloir présenter **SYSTEMATIQUEMENT** les licences à l'équipe adverse **et de remplir la feuille de match AVANT le début du match.**

Les responsables d'équipes doivent vérifier que les joueurs **inscrits** sur la feuille de match **participent** au match. Un joueur qui n'est pas présent au match **ne doit pas figurer sur la feuille** ou son nom doit être rayé à la fin de la rencontre (notamment sur les feuilles pré-remplies). **TOUT ABUS SERA SANCTIONNE.**

Les joueurs doivent être munis de leur licence lorsqu'ils participent à un match (championnat, coupe ou championnat de France) ceci pour les équipes féminines et masculines. Les responsables d'équipes gardent généralement les licences, donc lorsqu'un joueur/joueuse appartient également à une équipe mixte, il/elle doit posséder la 2^{ème} partie de sa licence avec photo et le responsable de l'équipe mixte doit avoir avec LE BORDEREAU D'EQUIPE MIXTE qui fera foi et éventuellement la photocopie des licences.

LES LICENCES DOIVENT ETRE SIGNEES POUR ETRE VALIDES, DECOLLEES DE LEUR SUPPORT ET PLASTIFIEES COMME INDIQUE SUR LE SUPPORT.

3 - Les clubs qui présentent plusieurs équipes devront déposer, avant le premier match de la compétition, la formation de chaque équipe avec les noms et les numéros de licences. **Un joueur n'a pas le droit de jouer au sein de deux équipes différentes DANS LA MÊME CATÉGORIE (SAUF ENTRE LES EQUIPES DE 6X6 MIXTE & 4X4 MIXTE), encore moins dans deux clubs différents.**

4 – **A compter du 1^{er} février**, les clubs ne pourront plus licencier une équipe entière, sauf quelques joueurs sur demande validée par la Commission Volley-Ball.

5 – **Composition des équipes** : une équipe masculine pourra avoir dans sa formation jusqu'à trois filles. Pour la formation féminine, il ne sera pas admis de garçons dans l'équipe. Une équipe mixte 6x6 doit être composée d'un minimum de **3 filles sur le terrain**, même dans le cas exceptionnel où l'équipe joue à 5. Si au cours d'un match, une fille se blesse et qu'aucune remplaçante n'est prévue, l'équipe adverse peut se déclarer **vainqueur par forfait** ou **accepter de rejouer le match** avec la même base de joueurs du départ ; seule la blessée peut être remplacée (voir article 8). Les équipes mixtes 4x4 doivent avoir au moins 2 filles sur le terrain.

6 - Les rencontres sont prévues sur le terrain du club nommé en premier sur le calendrier. C'est ce club qui sera **responsable de l'arbitrage** et qui devra être mentionné en premier sur la feuille de match. Les arbitres, mêmes novices, **doivent être respectés**. Il est possible de jouer un match auto-arbitré.

7 - Les jours et heures de matches sont fixés après entente entre les responsables d'équipes et devront donc être respectés par les 2 équipes. Si une équipe ne prévient pas de son impossibilité de se déplacer ou de recevoir, **au moins 5 heures à l'avance** (pour laisser le temps au responsable d'équipe de

prévenir ses coéquipiers), que l'autre équipe **aura fait le déplacement** (parfois de nombreux kilomètres) ou **aura attendu en vain dans son gymnase**, cette équipe qui aura fait « faux bond » sera déclarée FORFAIT pour le match en question.

Les équipes qui reçoivent sont priées d'arriver à l'heure.

8 – La F.S.G.T. n'autorise pas le jeu à 4 joueurs dans le championnat 6 x 6. **Une équipe se présentant à 4 joueurs sera déclarée forfait.** Le jeu à 5 joueurs n'est autorisé que de façon **exceptionnelle (pas plus de 3 matches par saison joué à 5)**, il devra être précisé sur la feuille de match.

Un 6^{ème} joueur pourra rentrer en cours de match, à condition toutefois qu'il soit inscrit sur la feuille **AVANT** le début du match.

Un match commencé à 6 joueurs peut se terminer à 5 après blessure de l'un d'entre eux. S'il s'agit d'une équipe mixte, il devra toujours y avoir 3 filles sur le terrain, sinon c'est forfait pour l'équipe en cause.

Si des abus se déroulent au cours de la saison, la commission se verra obligée de sanctionner l'équipe concernée.

Une équipe terminant un match à 4 joueurs sera déclarée perdante.

9 – DANS UN MEME CLUB, une équipe peut faire appel, **exceptionnellement** à un joueur d'une autre équipe, à condition que celle-ci **ne soit pas dans la même poule ou dans une poule supérieure**. **Exemple** : une équipe honneur, ne peut pas faire appel à un joueur d'une équipe excellence comme remplaçant. Par contre, l'inverse est possible. Dès l'instant où un même joueur aura remplacé plus de 2 fois dans une équipe supérieure à celle où il est inscrit, il **devra intégrer définitivement cette équipe**.

10 - Pour toute rencontre non terminée par impératif des horaires de salles, le match n'aura pas besoin d'être rejoué entièrement, la feuille de match devra être correctement remplie, **indiquer les scores des sets terminés et signée par les 2 capitaines**. L'équipe qui reçoit garde la feuille de match, la scanne et l'envoie par mail au responsable de poule avec copie au capitaine de l'équipe adverse en précisant la date à laquelle sera jouée la fin de la rencontre ; **seuls les joueurs/joueuses figurant sur la feuille de match de la 1^{ère} rencontre doivent jouer la 2^{ème} rencontre – pas de dérogation possible.**

Si la rencontre ne peut être reprise à une autre date, l'équipe recevant perdra le match. Le ou les sets non joués seront complétés par l'équipe vainqueur (ex : 4ème set 25-0, 5ème set 15-0).

11 – Report de match : les matches allers reportés devront être joués **AVANT le début des matches retour (sauf cas de force majeure apprécié par la Commission)**. **Une même équipe ne peut reporter plus de 3 matches au total durant la saison. N'attendez pas la dernière semaine pour reporter les matches non joués.**

12 - Les feuilles de match devront être correctement remplies (noms - n° de licences, score de chaque set **et SURTOUT N° DE LA SEMAINE** inscrit sur le calendrier) sinon, l'équipe qui reçoit se verra infliger **1 point de pénalité** ; en effet, c'est à elle de vérifier, avant le départ de l'équipe adverse, que la feuille est remplie. L'équipe qui envoie la feuille de match aura également **1 point de pénalité** (si ce n'est pas la même). **Tant que les licences ne sont pas validées pour la saison ne pas inscrire le numéro, mais indiquer : « EN COURS » (JUSQU'AU 30/11/2015).**

Ce n'est pas parce que le numéro de licence est le même qu'il faut l'indiquer en l'absence de validation.

Passé le 1^{er} décembre, tout joueur dont la licence n'est pas validée par la commission, ne peut pas participer à la rencontre.

Elles doivent être envoyées au responsable de poule indiqué sur l'annuaire et non à la FSGT;

13 - Tout litige ou anomalie survenant avant, en cours ou après le match, devra être signalé sur la feuille de match et sera ainsi soumis à l'appréciation du responsable de poule ou de la Commission.

SPECIFICITE DU CHAMPIONNAT 6 x 6

1 - Cette compétition se déroulera sous forme Aller - Retour.

2 - Les résultats sont saisis par l'équipe gagnante sur le site : www.hdum.com dès le lendemain de la rencontre (afin que les autres équipes voient le classement) et celle-ci envoie **par mail (ou courrier sans tarder)** la feuille de match à son responsable de poule qui validera le résultat.

En fin de saison, toutes les feuilles de match devront être impérativement reçues par le responsable de poule au plus tard **à la fin de la 2^{ème} semaine** clôturant le championnat correspondant.

3 – Un match peut être reporté **maximum 2 fois** (1 fois par équipe), par rapport au calendrier de début de saison. Si à l'issue des 2 reports, le match ne peut être joué, c'est l'équipe qui a demandé le 1^{er} report qui subira **un forfait**, sauf si celle-ci a proposé des dates, refusées par l'équipe adverse (un refus équivaut à un report). En cas de litige, c'est la Commission qui décidera de l'application de la sanction.

Prévenir (feuille de match ou email) **les responsables de poule** lorsqu'une rencontre est reportée et/ou envoyer la feuille de match avec les noms des clubs, le numéro de la semaine concernée, le nom de l'équipe qui demande le report et la cause.

Les responsables d'équipes sont priés de tenir compte en début de saison des joueurs évoluant dans 2 équipes différentes (masculin/mixte ou féminin/mixte) afin d'établir les calendriers des matches en conséquence, leurs adversaires n'ayant pas à « subir » de désagrément.

SPECIFICITE DE LA COUPE 6 x 6

MERCI DE NE PAS UTILISER LES FEUILLES DE MATCHES DE CHAMPIONNAT POUR LA COUPE, AFIN D'ÉVITER LES LITIGES ET D'ENVOYER CES FEUILLES AU RESPONSABLE DE COUPE. AUCUNE FEUILLE DE MATCH NE DOIT ÊTRE ENVOYEE A LA FSGT

1 – Les équipes qui s'engagent dans le championnat sont, sauf demande expresse **AVANT LE 31/10** de ne pas y participer, engagées dans la coupe.

2 – Si la composition de l'équipe diffère de celle jouant en championnat, il y aura lieu de l'indiquer au responsable de la coupe avant le 1^{er} match.

3 - Le club gagnant doit envoyer (par mail ou courrier) la feuille de match dans la semaine qui suit la rencontre **au responsable de la Coupe dont les coordonnées sont indiquées sur les feuilles de matches de coupe**. En l'absence de feuille de match, les deux équipes auront match perdu.

4 – **IL N'EST PAS POSSIBLE DE REPORTER LES MATCHS DE COUPE**

D'une part parce que les semaines de coupe sont prévues à l'avance sur le calendrier, et d'autre part, pour que le responsable puisse faire les tableaux suivants à temps. **Une équipe qui ne pourra jouer le match dans la semaine impartie sera déclarée perdante.**

SPECIFICITE DU CHAMPIONNAT 4 x 4 MIXTE

1 - Cette compétition se déroule sous forme de matchs Aller - Retour.

2 – Les équipes sont composées de 2 filles et 2 garçons sur le terrain, avec 2 remplaçantes et 2 remplaçants maximum (8 joueurs au total).

3 – Les joueurs/joueuses peuvent également évoluer dans une équipe du championnat 6 x 6 (mixte, masculin et féminin). Les équipes doivent être en possession du bordereau d'équipe à chaque match (ou photocopie des licences).

4 – La dimension du terrain est la même que pour le 6x6 (9m x 18 m).

5 – Le placement sur le terrain est libre, il n'y a pas d'obligation de tourner au service, mais tous les joueurs/joueuses doivent servir à leur tour.

6 - Les résultats sont saisis par l'équipe gagnante sur le site : www.hdum.com dès le lendemain de la rencontre (afin que les autres équipes voient le classement) et celle-ci envoie **par mail (ou courrier sans tarder)** la feuille de match au responsable de poule qui validera le résultat.

En fin de 1^{ère} phase, toutes les feuilles de match devront impérativement être reçues par le responsable de poule.

A L'INTENTION DES RESPONSABLES DE POULES

1 - Les feuilles de match devront être correctement remplies sinon, appliquer systématiquement **1 point de pénalité** à l'équipe qui **reçoit** (noms - n° de licences et scores avec les points) ; c'est à elle de vérifier, avant le début du match, que la feuille est remplie et **1 point de pénalité** à l'équipe qui n'a pas correctement indiqué les n° de licences (si ce n'est pas la même).

Tout litige devra être signalé sur la feuille de match et sera ainsi soumis à votre appréciation.

2 - A compter du **1^{er} décembre**, appliquer **1 point de pénalité par match** à l'équipe qui n'aura pas validé ses licences. Si litige, la Commission vous enverra une copie du bordereau des joueurs des équipes concernées.

3 – Comptage des points : match gagné : **2 points** - match perdu : **1 point** - Forfait : **0 point** (score : 25/0 ; 25/0 ; 25/0) ; les points de pénalité seront comptabilisés en fin de saison.